L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 19 JUILLET 1843.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal entier, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part du Publicateur, à moins qu'avis en ait donné six par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES. Chaque insertion par carré de chaque langue pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement inévitable dans l'annonce régulière devra être payé comme une nouvelle annonce. Un carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces. Les annonces qui ne seront insérées que pendant un temps limité, telles que Ventes publiques, Cargaisons d'Assurances, et autres annonces publiques, seront payées pour autant de fois qu'elles paraîtront. Celles qui les regardent le commerce faisant la commission, $20. Ces abonnemens ne peuvent pas être transférés à un autre.

Les privilèges des souscripteurs aux annonces sont limités à un carré observé sous ce rapport.

LES ANNONCES du matin, le soir de chaque jour, les articles d'intérêt particulier ou public à être communiqués, doivent être apportés au bureau de publication avant trois heures de l'après-midi, pour être insérés le même jour. Les communications, les articles signés par des personnes connues, ou accompagnés de leurs noms et demeures, seront insérés sans annonces ou honoraires.

Les ANNONCES qui doivent paraître que par intervalles, seront payées par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsque les personnes intéressées auront le droit de les faire supprimer, seront insérées moyennant le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui seront de la ligue ordinaire des affaires d'un absent, de la succession, de ventes à licitation par ordre de justice, ventes de plantations et habitations, mineurs et terrains à vendre, à louer ou à affermer, cadix non-survenus, animaux égarés ou égarés, lit, fonds perdu, en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne portent pas la durée de l'insertion, seront insérées jusqu'à ordre contraire, et seront payées en conséquence de cette disposition.

LES ANNONCES qui ne paraîtront pas le jour désigné, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, on qu'il y ait un répondant.

Les TABLEAUX et autres endroits ouverts pour l'annonce, seront facturés chaque jour de la convenance, sauf à ce qu'ils soient payés à la fin de chaque mois.

Les ANNONCES de toutes les espèces publiées et sous la surveillance de l'Editeur, paieront double du prix ordinaire.

POUR LIVERPOOL, DE BOSTON.

Le bâtiment
Le courrier royal d'Angleterre et de l'Amérique du Nord, capitaine Allen, partira pour Boston, Liverpool, comme il est dit ci-dessus. S'adresser à JARVIS & ANDREWS, 7, rue du Canal.

18 juil

8e—EAMER ENTRE NEW-YORK ET LIVERPOOL

LE STEAMSHIP GREAT-WESTERN,
Commandant James Hoskin, Lieut. M. R.
Partira en 1843 comme suit:
De N. York pour Liverpool. De Liverpool pour N. York
Samedi, 18 février, | Samedi, 1er juin
Jeudi, 31 août, | Samedi, 8 août.
Jeudi, 19 octobre, | Samedi, 28 octobre.

Passage de New-York à Liverpool, cent piastres et 5 de frais pour le maître d'hôtel.

Passage de Liverpool à New-York, trente guinées et une guinée et frais de maître d'hôtel.

Les personnes demeurant à une distance, pourront en arrivant et retournant à Liverpool, avoir des lits pour $5 de plus, et les meilleures cabines non encore arrêtées. Pour fret ou passage, s'adresser à RICHARD IRWIN, 93, Front street, New York

CABOTAGE.

POUR LES ATTAKAPAS, par Plaquemines. Le steamer MECHANIC, capitaine D. S. Morgan, partira dimanche 23 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à JOHN HALL, 1, Front Levee, en bas.

POUR ST. LOUIS.—Le steamer HIGHLANDER, capitaine Alex. Grant, partira vendredi, 21 du courant, à midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN R. SHAW & Co, entre 23, Poydras.

POUR PENSACOLE ET MOBILE, par la Baie St Louis.—Le steamer ORLEANS, capitaine R. A. Hiern, partira mercredi, 19 du courant, à quatre heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. & R. GEDDES, agents, 2 déc 2e Commerce

POUR VERA CRUZ.—Le gre etie AMAZON capitaine M. Parkinson, partira le 23 courant. Pour fret ou pas-age, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 74, Vieille Levée.

POUR LA HAVANE.—Le brick APALACHICOLA, capt. Brewer, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 74, Vieille Levée. 18juil

POUR ST. LOUIS.—Le steamer ROBERT SCOTT, capt. Sam. Hamilton, partira mercredi 19 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN R. SHAW & Co, rue Poydras.

Un plan lythographié de ce bateau peut être vu au comptoir de J. R. Shaw & Co.

POUR BELOXI et tous les endroits de plaisance intermédiaires.—La paquebot léger BRISTOL, capitaine Weller, partira régulièrement tous les mardis, jeudis et samedis matin après l'arrivée du chemin de fer, de Lake Pontchartrain, Mississippi City et Beloxi, et sur tout le parcours de Beloxi tous les mercredis et samedis matin à 8 heures, et de Beloxi à la Nouvelle Orléans, à 8 heures, de cette manière il évitera de voyager la nuit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp.

Les Annonces du matin ne paraîtront que par intervalles, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les TABLEAUX et autres endroits ouverts pour l'annonce, seront facturés chaque jour de la convenance, sauf à ce qu'ils soient payés à la fin de chaque mois.

Les ANNONCES de toutes les espèces publiées et sous la surveillance, l'éditeur paieront double du prix ordinaire.

POUR LIVERPOOL, DE BOSTON.

Le bâtiment
Le courrier royal d'Angleterre et de l'Amérique du Nord, capitaine Allen, partira pour Boston, Liverpool, comme il est dit ci-dessus. S'adresser à JARVIS & ANDREWS, 7, rue du Canal.

18 juil

8e—EAMER ENTRE NEW-YORK ET LIVERPOOL

LE STEAMSHIP GREAT-WESTERN,
Commandant James Hoskin, Lieut. M. R.
Partira en 1843 comme suit:
De N. York pour Liverpool. De Liverpool pour N. York
Samedi, 18 février, | Samedi, 1er juin
Jeudi, 31 août, | Samedi, 8 août.
Jeudi, 19 octobre, | Samedi, 28 octobre.

Passage de New-York à Liverpool, cent piastres et 5 de frais pour le maître d'hôtel.

Passage de Liverpool à New-York, trente guinées et une guinée et frais de maître d'hôtel.

Les personnes demeurant à une distance, pourront en arrivant et retournant à Liverpool, avoir des lits pour $5 de plus, et les meilleures cabines non encore arrêtées. Pour fret ou passage, s'adresser à RICHARD IRWIN, 93, Front street, New York

CABOTAGE.

POUR LES ATTAKAPAS, par Plaquemines. Le steamer MECHANIC, capitaine D. S. Morgan, partira dimanche 23 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à JOHN HALL, 1, Front Levee, en bas.

POUR ST. LOUIS.—Le steamer HIGHLANDER, capitaine Alex. Grant, partira vendredi, 21 du courant, à midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN R. SHAW & Co, entre 23, Poydras.

POUR PENSACOLE ET MOBILE, par la Baie St Louis.—Le steamer ORLEANS, capitaine R. A. Hiern, partira mercredi, 19 du courant, à quatre heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. & R. GEDDES, agents, 2 déc 2e Commerce

POUR VERA CRUZ.—Le gre etie AMAZON capitaine M. Parkinson, partira le 23 courant. Pour fret ou pas-age, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 74, Vieille Levée.

POUR LA HAVANE.—Le brick APALACHICOLA, capt. Brewer, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 74, Vieille Levée. 18juil

POUR ST. LOUIS.—Le steamer ALEX SCOTT, capt. Sam. Hamilton, partira mercredi 19 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN R. SHAW & Co, rue Poydras.

Un plan lythographié de ce bateau peut être vu au comptoir de J. R. Shaw & Co.

POUR BELOXI et tous les endroits de plaisance intermédiaires.—La paquebot léger BRISTOL, capitaine Weller, partira régulièrement tous les mardis, jeudis et samedis matin après l'arrivée du chemin de fer, de Lake Pontchartrain, Mississippi City et Beloxi, et sur tout le parcours de Beloxi tous les mercredis et samedis matin à 8 heures, et de Beloxi à la Nouvelle Orléans, à 8 heures, de cette manière il évitera de voyager la nuit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp.

Les ANNONCES du matin ne paraîtront que par intervalles, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les TABLEAUX et autres endroits ouverts pour l'annonce, seront facturés chaque jour de la convenance, sauf à ce qu'ils soient payés à la fin de chaque mois.

Les ANNONCES de toutes les espèces publiées et sous la surveillance, l'éditeur paieront double du prix ordinaire.

Ports d'Europe.

PASSAGE POUR LE HAVRE.—Le beau navire du rôulier GENARSE, capitaine Lemaire, partira pour le reste de la première Moitié du mois. S'adresser à bord, ou à H. GALE, 93, Commune. 16juil

POUR LE HAVRE.—Le navire FERRIAN, capitaine Barbane, partira sous peu. Pour passage s'adresser à bord à la chambre ou à l'entrepôt. S'adresser à bord ou à LEVI H. GALE, 93 Commune. 19 juil

POUR LE HAVRE.—Le navire NORMANDE, capitaine Gray, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à LEVI H. GALE, 93 Commune. 19 juil

POUR LE HAVRE.—Le navire JOHN BARLEY, capitaine Michael, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira dans le délai fixé. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LEVI H. GALE, 93 Commune. 19 juil

POUR LIVERPOOL.—Le navire SUSAN E. HOWELL, capitaine R. Bailey, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY & Co. 19 juil

POUR LIVERPOOL.—Le navire NORMANDE, capt. Spalding, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY & Co. 19 juil

POUR LIVERPOOL.—Le navire JOHN BARLEY, capitaine Michael, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira dans le délai fixé. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN R. SHAW & Co, 23, Poydras. 19 juil

POUR LIVERPOOL.—Le navire SUSAN E. HOWELL, capitaine R. Bailey, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY & Co. 19 juil

POUR LIVERPOOL.—Le navire SIR JOHN CAMPBELL, capt. Pentecost, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord à Ste. 4 ou à H. GALE, 93 Commune. 18 juil

POUR LIVERPOOL.—Le navire SEVERN, capt. Chevrier, partira sous peu. Pour fret de 1000 barils de coton ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY & Co. 14 juin

POUR BRISTOL, (Ang.)—Le navire DUNCAN, capt. Petrie, partira sous peu. Pour fret de 500 balles coton ou passage, s'adresser à bord ou à BAILEY & BAXTER, 47 Commune. 19 juil

POUR GIBRALTAR.—Le navire VISTULA, capitaine Reinhardt, partira sous peu. Pour fret de 150 boucauts tabac ou passage, s'adresser à bord, ou à H. GALE, 93, Commune. 19 juil

A VENDRE.—Le brick RIPPLE et ses installations, tout-à-fait qu'elle est actuellement montée sur la Baie St Louis, pour le service des pilotes. Pour plus ample information, s'adresser à bord ou à C. DOANE & Co, 69, Poydras. 19 juillet

A VENDRE.—Le beau brick goélette ADA, de 124 tonneaux, 2 ans d'âge, construit à Baltimore, actuellement dans ce port, et qui peut être facilement prêt à entreprendre n'importe quel voyage. Le bâtiment est de la plus grande marche et se trouve en face des différens transgleaires, s'adresser à BLANCHARD, FISHER & Co, 29, Bienville. 14 juin

AVIS est par le présent donné à toutes personnes ayant des propriétés taxables dans la paroisse de Lafourche (Etat de Louisiane) qu'elles soient résidentes ou non résidentes de la dite paroisse, que les taxes imposées cette année par l'acte de la Législature pour les différens buts mentionnés, et par les ordonnances municipales, seront dues et payables à mon bureau dans la ville de Thibodaux, à partir du premier lundi de juillet prochain, et qu'elles seront reçues par moi jusqu'au premier lundi d'août suivant, époque à laquelle les rôles seront remis entre les mains du shérif. Tous les contribuables qui ne se seront pas conformés à cet avis dans le délai fixé, seront poursuivis sans autre avis. Les taxes imposées sont comme suit, savoir:

Pour les dépenses générales de la paroisse, 4 mills sur la piastre.
Pour les écoles, 2 mills sur la piastre.
Pour les routes, 2 mills sur la piastre.
Pour les ponts, 1 mill sur la piastre.
Pour les pauvres, 1 mill sur la piastre.
Pour les dépenses municipales, 2 mills sur la piastre.
Pour les dépenses municipales, 2 mills sur la piastre.
Pour les dépenses municipales, 2 mills